

Brief Nr. 81

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **13 (1907)**

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

81.

(Bern Bb. 50, Nr. 13).

Brugg ce 7 Fevrier 1756.

Je vous suis sensiblement obligé de ce que vous n'avez pas pris en mauvaise part ce que j'ai eu l'honneur de vous dire en faveur de M. Füchslin le nouveau candidat.

J'ai pris l'été passé la liberté de vous recommander M. *Stapfer*, mon ami, et vous m'avez fait la grace de faire quelques demarches en sa faveur. Ce sermon que je vous prie d'accepter de ma part dont il est l'auteur, me justifiera auprès de vous ou me condamnera.

Je vous felicite très cordialement de l'établissement d'une maison d'éducation. Si nous autres provinciaux (*Außburger im odiosen Stylus*) méprisés et detestés dans la capitale, y avons aussi quelque part, je suis persuadé que vous en tirerés de bien jolies sommes. Mais il ne sera pas question de faire quelque bien à des gens que la plupart des Bernois, habiles politiques! aimeroient mieux voir transir de faim et de misère a genou aux portes de leurs hopitaux.

M. Hilfer devient per cædes et mortes clarus. Cela n'empêche pas qu'il n'aie toujours le dessus à Berne. Si vos medecins le surpassoient autant en habileté qu'ils le surpassent par leur grossiereté, je suis persuadé qu'ils gagneroient facilement le dessus.

Je suis obligé pour une blessure reçue d'un cheval de rester depuis 15 jours à la maison. La pratique va également, on vient chés moi,

et je ne prépare pas moins les remèdes nécessaires. Mes affaires médicales sont en très bon train, de toute façon.

J'ai fait encore des vers que je prends la liberté de vous offrir.

Zimmermann Dr.

82.

(Bern Bd. 50, Nr. 16).

J'étois infiniment charmé d'apprendre d'aussi bonnes nouvelles par rapport à la santé de M. votre fils, notre inquiétude a bien été calmée de la façon du monde la plus agréable. Vous avés fait là une cure merveilleuse, et vous m'obligeriés infiniment Monsieur, si vous me vouliés bien communiquer en détail la méthode qui vous a si bien réussi.

Quand je me suis plaint des mauvaises intentions qu'on montre généralement à Berne contre les gens du pays, je n'ai parlé que d'après une expérience bien souvent reiterée, hélas je n'ai que trop souvent entendu ces cris contre les *Mußburger* qui non seulement font la honte d'un état, mais de l'humanité même. Pardonnés-moi après cela si je m'exprime sur de pareilles matières avec vivacité, dans un pays libre il est permis de parler *pro patria*. Il y a longtems Monsieur que vous m'avés temoigné des sentimens bien differents de ceux que j'attribuerai sans peine à $\frac{2}{3}$ de vos citoyens. Dès mon entrée dans Gottingue j'ai scu confondre les personnes dans la patrie qui croioient que je serois moins bien reçu de vous parceque je n'avois pas le